

## DESCRIPTION TECHNIQUE DE MOGNEVILLE

engagée dans la gestion durable depuis 2012

Surface totale de la commune : 18,57 km<sup>2</sup>

Nombre d'habitants : 383

Surface gérée : 2,5 Ha

Nombre d'agent : 1

Surface de trottoirs en «0 phyto» : 12 000 m<sup>2</sup>

Consommation de bouteilles de butane/an : 15

Linéaire de voirie intra-muros : 3 km

Linéaire de chemins forestiers et ruraux : 50 km

Surface de forêt : 200 Ha



# MOGNEVILLE

## Vers une gestion durable de son espace public

### CONTEXTE

Plan Ecophyto, certificat individuel, loi Labbé...

La législation liée à l'usage des produits phytosanitaires est en constante évolution, induisant des changements dans la gestion des espaces. Face à une réglementation contraignante en terme d'utilisation de ces produits en collectivités, de nouveaux enjeux d'ordres économiques, écologiques et sociaux apparaissent.

### POUR PLUS D'INFORMATION



Mairie de Mognéville

4 Rue Eglise

55800 Mognéville

Tél. 03.29.75.48.94

### Partenaire technique et financier



FREDON Lorraine

Domaine de Pixérécourt

54220 Malzéville

Tél. 03.83.33.86.53

- Expertise et accompagnement sur le végétal et l'environnement
- Communication • Formation • Sensibilisation / [www.fredon-lorraine.com](http://www.fredon-lorraine.com)



Agence de l'eau Rhin-Meuse

Rue du ruisseau

Rozérieulles - BP 30019

57161 Moulins-lès-Metz / [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

**F**ace à ces enjeux sanitaires et environnementaux, la commune de Mognéville a entrepris une démarche «0 pesticide» il y a 2 ans. «*Nous souhaitons mettre en place avec les anciens et les nouveaux élus, une idée qui germait depuis quelques temps*». Insufflé par Richard SIRI, maire de Mognéville, l'objectif était «*d'apporter notre pierre à l'édifice du zéro phyto, démontrer que les communes peuvent se passer des pesticides*», précise-t-il.

### UNE RÉFLEXION GLOBALE À L'ÉCHELLE COMMUNALE

Gérer les espaces communaux sans utiliser de produits phytosanitaires peut demander davantage de temps, avec un passage plus fréquent avec les techniques dites alternatives. «*Nous avons imaginé et mis en place une association zéro phyto - gestion différenciée*» présente Richard SIRI. Le but étant d'adapter l'entretien des espaces paysagers en fonction de leur fréquentation, de l'image que l'on veut donner.

A travers ce changement de pratique, une réorganisation des tâches a été réalisée. Ainsi, certains sites sont fauchés moins souvent afin de libérer plus de temps pour le désherbage thermique, technique alternative aux pesticides qui a été mise en oeuvre sur la commune.



La commune a tout d'abord confié le désherbage à un chantier d'insertion dont les salariés ont été formés à la manipulation du désherbeur thermique. Récemment, la commune a créé un Emploi Avenir qui aura à charge le désherbage thermique de la commune.

## RETOUR D'EXPERIENCE

Après 2 années, le retour est relativement probant malgré quelques difficultés au début de la mise en oeuvre, notamment avec la pousse rapide des herbes indésirables. Mais avec un passage régulier toutes les deux semaines et avec un appui de la binette, les résultats sont satisfaisants. De plus, au printemps 2013, de nombreuses communes n'ont pu désherber (chimiquement) en raison d'une forte pluviométrie. Mognéville était l'une des rares collectivités à pouvoir traiter avec le brûleur, sans aucune difficulté.



Un cadre paysager préservé

Les retours sont également intéressants du point de vue économique. Avec une plus faible fréquence de fauche, les dépenses en carburant, en entretien de matériel et en amortissement ont été réduits.

La démarche a même été généralisée en forêt où un désherbage mécanique des fougères est réalisé. La société de chasse a supprimé l'usage des produits chimiques sous les clôtures de protections des cultures agricoles, en intervenant par fauche.

**«Le retour d'une flore et d'une faune qui avait disparues»**



## UNE COMMUNICATION EFFICACE



Cette gestion crée des espaces aux fonctions variées, permettant de mettre en avant de nouvelles techniques et offrant des paysages diversifiés. Une bonne communication est primordiale : elle permet de faire comprendre et accepter cette nouvelle gestion, avec les divers intérêts et changements qu'elle implique. La commune a donc réalisé un programme de communication dans le but de faire adhérer les administrés à la démarche.

Plusieurs supports de communication ont donc été réalisés. «*Nous avons distribué une plaquette, l'information a été relayée dans le bulletin communal, un panneau présentant le fauchage tardif mis en place. Il était prévu de faire une ou plusieurs réunions publiques mais vu que la population adhèrait, on s'est abstenu*» conclut Richard SIRI.

**«Pour la majorité des habitants, la démarche est novatrice. Certains s'interrogent, questionnent les élus mais n'y voient aucun inconvénients.»**



Plantation avec les écoles



Panneau «fauchage tardif»